allez
& associés
notaires

CHARTE RSE

ALLEZ ET ASSOCIES

Mai 2026

allezassocies.com

PLAN GÉNÉRAL

1. MESSAGE DE L’EQUIPE DIRIGEANTE
2. INTRODUCTION
3. UTILISATION DE CETTE CHARTE
4. ETHIQUE
5. ACHATS RESPONSABLES
6. ENVIRONNEMENT
7. SOCIAL ET DROITS HUMAINS
8. CONCLUSION

MESSAGE DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

Allez & Associés est un office notarial de référence notamment dans le domaine du droit des affaires appliqué à l'immobilier d'entreprise et son financement. Notre réputation est le fruit de l'engagement de tous les membres de l'office notarial, de leurs compétences et de leur implication. Elle exige, au quotidien et dans l'ensemble de nos actions, une éthique irréprochable.

Nous mettons l'accent sur la relation humaine au sein de l'office notarial et avec les Parties Prenantes. Nous nous attachons à assurer une relation privilégiée, fondée sur la confiance et un accompagnement dans la durée. Nous sommes par ailleurs des notaires de conviction et notre priorité est la sécurité juridique, ainsi que la gestion des risques. Notre conseil, souvent tranché, nous singularise parmi les experts du droit. Enfin, nous accompagnons les plus jeunes dont la formation, ainsi que l'évolution en interne, sont une priorité et avons le souci du bien-être au travail et de l'enrichissement permanent des compétences individuelles de chaque membre de l'office notarial.

C'est donc naturellement que l'équipe dirigeante a rédigé la présente charte et demande à tous les membres de l'office notarial, quel que soit leur statut, d'en prendre connaissance et de respecter ces principes éthiques que nous partageons tous.

Nous nous devons d'être vigilants et nous vous remercions pour votre implication personnelle quotidienne en vue de la préservation de l'intégrité et de la réputation de l'office notarial au plus haut niveau.

Les associés.

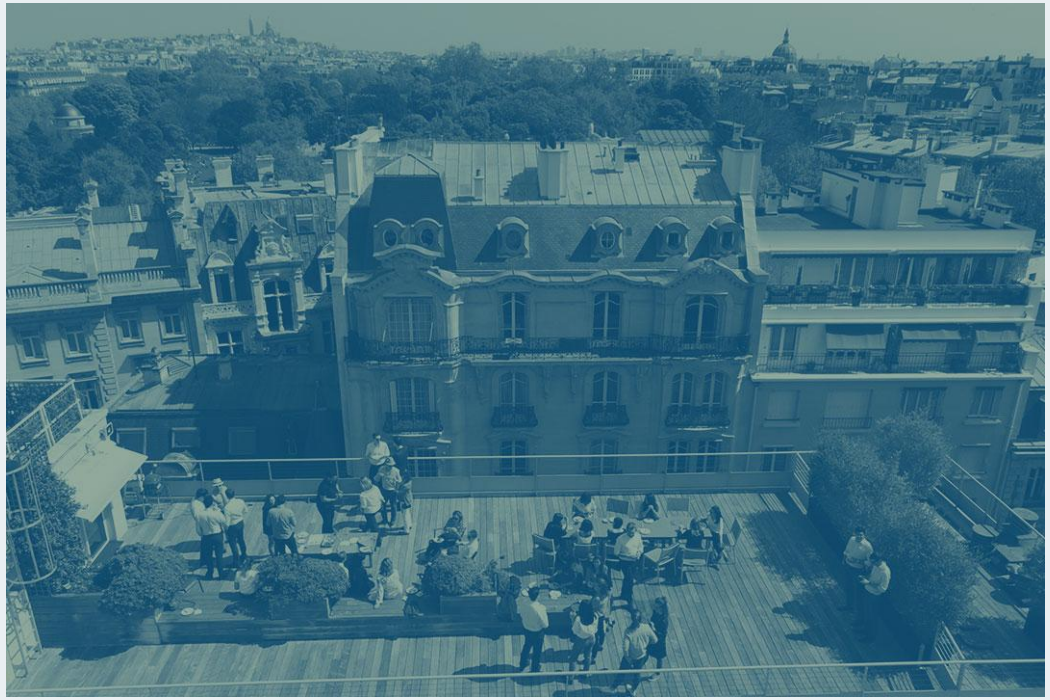

INTRODUCTION

1 POURQUOI UNE CHARTE RSE ?

L'établissement d'une charte au sein de notre office notarial est une démarche fondamentale. Elle formalise notre engagement au respect de la réglementation, de nos valeurs et des principes éthiques compte tenu de nos activités. Cette charte est la boussole de nos actions quotidiennes. Elle est le fondement sur lequel repose la confiance que les Parties Prenantes placent en nous.

2 OBJECTIFS DE LA CHARTE

La présente charte a pour objectifs de définir les principes directeurs de conduite attendus de nos membres, d'encadrer la pratique professionnelle dans le respect de ces principes, et de renforcer la référence commune en matière d'éthique des affaires au sein de notre office. Elle vise à prévenir les comportements contraires à l'éthique et à guider les membres dans leurs décisions. Cette charte vient en complément des documents internes à l'office notarial comprenant notamment les règles de conduite.

3 IMPORTANCE DE L'ÉTHIQUE DANS NOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ ET NOS FONCTIONS

Dans notre secteur d'activité et nos fonctions de notaire, l'éthique est primordiale. Nos activités, souvent complexes et impactantes, requièrent une grande rigueur morale. L'éthique, dans notre profession, assure notamment la protection des intérêts de toutes les Parties Prenantes, maintient la confiance et garantit la légitimité et la durabilité de nos actions. Elle est essentielle pour préserver l'équité, la transparence et la responsabilité dans toutes les opérations.

4 L'ENGAGEMENT DE L'EQUIPE DIRIGEANTE

L'engagement de l'équipe dirigeante est total et les notaires associés de l'office notarial sont conscients que leur comportement et leurs décisions donnent le ton à l'ensemble de l'office. L'équipe dirigeante s'engage à promouvoir activement une culture d'entreprise empreinte d'éthique, à veiller au respect des principes énoncés dans cette charte, et à agir comme modèle dans l'exercice de ses responsabilités professionnelles.

5 LE COMITE RSE AU SEIN DE L'OFFICE NOTARIAL

Allez & Associés a mis en place un comité dédié à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), reflétant notre engagement à intégrer les principes de développement durable et de responsabilité sociale dans nos activités. Ce comité joue un rôle clé dans l'élaboration de notre politique RSE, le suivi de sa mise en œuvre et l'évaluation de son impact. Il assure également la transmission de l'information de manière à favoriser une approche inclusive et participative de la RSE.

6 COMMENT SIGNALER UN INCIDENT

- Une adresse email est à votre disposition : **alerte.rse@allezetassocies.notaires.fr**
- L'alerte peut également être donnée via la boîte de dépôt anonyme située dans les locaux de l'office notarial

7 PROCEDURE D'ALERTE A DISPOSITION DES PARTIES PRENANTES AFIN DE SIGNALER TOUT PROBLEME EN MATIERE DE SECURITE DE L'INFORMATION

Tout problème en matière de sécurité de l'information peut être signalé auprès du délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo.not@adnov.fr et auprès de l'office notarial par le canal de signalement susvisé. Les signalements peuvent être faits de manière anonyme.

8 PROCEDURE D'ALERTE A DISPOSITION DES PARTIES PRENANTES AFIN DE SIGNALER TOUTE FORME DE CORRUPTION

Tout problème de corruption peut être signalé par le canal de signalement susvisé. Les signalements peuvent être faits de manière anonyme.

Pour chaque signalement, l'office notarial s'engage à protéger la confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte et des informations fournies.
L'office notarial s'engage également à protéger tout lanceur d'alerte contre toute forme de représailles ou de discrimination en raison du signalement effectué de bonne foi.
À réception d'une alerte, les notaires associés évaluent la situation, mènent une enquête interne si nécessaire, et prendront les mesures appropriées en fonction des résultats de l'enquête.

UTILISATION DE CETTE CHARTE

1 A QUI S'APPLIQUE-T-ELLE ?

Cette charte s'applique à tous les membres de l'office notarial, savoir :

- Les notaires associés (l'« **équipe dirigeante** »),
- Les salariés de l'office notarial (ensemble, avec l'équipe dirigeant, les « **membres** » de l'office notarial).

Chacun doit adhérer aux principes définis dans cette charte dans l'exercice de ses fonctions et dans ses interactions avec les Parties Prenantes. Nous attendons également de nos Parties Prenantes et de toute personne avec qui nous pouvons collaborer une adhésion aux principes de notre charte.

Il est ici précisé que le terme « **Parties Prenantes** » désigne toutes les personnes ou tous les groupes de personnes qui sont en relation professionnelle avec l'office notarial, à savoir notamment : les clients, les partenaires, les fournisseurs, les prestataires de services.

2 COMMENT L'APPLIQUER ?

L'application de cette charte nécessite un engagement actif de tous. Chaque membre est invité à intégrer ces principes dans son travail quotidien et à se référer à la charte en cas de questionnement ou de situation complexe. Des formations sont proposées pour aider à comprendre et à mettre en œuvre efficacement les directives de la charte. En cas de doutes, l'équipe dirigeante et le Comité RSE de l'office notarial sont à leur écoute.

3 OU LA CONSULTER ?

La charte est accessible à tous. Elle est publiée sur le site internet de l'office notarial en langues française et anglaise.

https://www.allezassocies.com/

Elle est également disponible en interne via la plateforme U-Man Link (à laquelle chaque membre à accès via un login et un mot de passe personnel) et sur le serveur de l'office notarial, permettant ainsi une consultation facile et transparente. Ce choix souligne notre engagement envers l'accessibilité et la transparence, assurant que notre charte est facilement disponible pour nos membres et toutes les Parties Prenantes.

4 ENGAGEMENT DES MEMBRES DE L'OFFICE NOTARIAL ENVERS LA CHARTE

Chaque membre de l'office notarial doit s'engager à respecter les principes de cette charte. Cet engagement est un élément clé de son intégration et de son adhésion aux valeurs de l'office notarial. Il témoigne de notre volonté commune de maintenir les plus hauts standards d'intégrité et d'éthique professionnelles. En cas de manquement, le membre de l'office notarial responsable s'expose à des sanctions disciplinaires prévues par le Code de Conduite interne de l'office notarial.

5 MECANISMES DE SURVEILLANCE ET D'EVALUATION

Pour assurer l'adhésion et le respect de cette charte, nous mettrons en place des mécanismes de surveillance et d'évaluation. Cela inclut des audits – évaluations périodiques, et des retours d'expérience de la part des membres et des Parties Prenantes qui le souhaitent. Ces mécanismes nous aideront à identifier les domaines d'amélioration et à garantir que nos pratiques restent alignées sur nos principes.

6 MISE A JOUR DE LA CHARTE

La charte est un document vivant, qui sera revu et mis à jour pour refléter les évolutions de notre environnement professionnel, les changements législatifs et réglementaires, et les pratiques de notre secteur. Ces mises à jour seront communiquées à tous les membres de l'office notarial et intégrées dans nos formations.

ETHIQUE

Nous plaçons l'éthique au cœur de nos valeurs tant à l'intérieur de l'office notarial qu'avec les Parties Prenantes. Nous tendons à maintenir un environnement professionnel empreint de respect mutuel, de collaboration, de transparence et de protection des intérêts de tous.

1 RESPECT MUTUEL ET COLLABORATION

Nous encourageons un climat de respect mutuel et de collaboration entre tous les membres de l'office notarial car nous sommes convaincus que ces principes sont essentiels pour une culture de travail positive, et pour l'innovation et l'excellence de notre service. Chacun doit faire preuve de délicatesse à l'égard des autres et de toute Partie Prenante.

2 GESTION DES CONFLITS ET CONFIDENTIALITÉ

Les éventuels conflits sont abordés avec professionnalisme, équité et une volonté de trouver des solutions constructives. Nous nous engageons à préserver la confidentialité des informations sensibles, assurant ainsi un cadre de travail sûr et respectueux pour tous. Chaque membre de l'office notarial doit respecter la plus grande discrétion à l'intérieur et à l'extérieur des locaux sur les données sensibles dont il a connaissance et faire preuve de réserve et de retenue.

3 SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Nous accordons une grande importance à la sécurité et à la protection des informations personnelles de toutes personnes au sein de l'office notarial et vis-à-vis des tiers. Nous avons mis en place une politique stricte de sécurité de l'information que nous améliorons constamment pour prévenir toute perte, abus ou modification non autorisée des données. Nous nous engageons à utiliser les informations uniquement dans le cadre strict de nos services professionnels conformément à nos obligations professionnelles et à assurer la collecte, le traitement et le stockage des informations tierces de manière sécurisée. Nous avons notamment désigné un délégué à la protection des données qui peut être contacté à l'adresse suivante : dpo.not@adnov.fr.

4 ANTI-CORRUPTION ET EXTORSION

Nous n'avons aucune tolérance en matière de corruption sous quelque forme que ce soit. Des mesures ont été mises en place pour prévenir, détecter et répondre à toute tentative de corruption ou extorsion, garantissant ainsi que nos pratiques professionnelles restent éthiques, transparentes et justes. Chaque membre de l'office et chaque Partie Prenante doit signaler tout comportement suspect.

5 FRAUDE

Notre position en matière de prévention et de lutte contre la fraude est intransigeante. Nous avons mis en place des contrôles internes stricts et des procédures de vérification afin de détecter et de prévenir toute activité frauduleuse. Nous avons en la matière un devoir de vigilance et d'intégrité, et nous nous engageons à protéger les intérêts de nos clients et des Parties Prenantes. Préserver la confiance et la sécurité qui forment la base de notre profession est fondamental.

6 LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Nous sommes engagés dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et appliquons strictement les réglementations en vigueur, en effectuant des contrôles d'identité approfondis. Cette vigilance constante nous permet de garantir la transparence financière et de contribuer activement à la sécurité.

7 CONFLITS D'INTERETS

La protection des intérêts de nos clients et le respect des droits des tiers sont essentiels. Nous agissons avec intégrité et diligence pour défendre leurs intérêts, tout en respectant les normes en vigueur et les règles déontologiques qui nous sont applicables, garantissant ainsi une pratique éthique exempte de toute concession.

8 PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Nous sommes tenus de respecter les règles du décret n°2023-1297 du 28 décembre 2023.

allez & associés notaires

ACHATS RESPONSABLES

Nous nous engageons à promouvoir des pratiques d'achats responsables qui reflètent notre volonté de promouvoir la responsabilité sociale, le respect des droits humains et la durabilité environnementale. Cette démarche est essentielle pour minimiser notre impact écologique et renforcer notre responsabilité sociale.

1 POLITIQUE D'ACHATS ÉTHIQUE ET DURABLE

Nous adoptons une politique d'achats qui privilégie les produits et les services éco-responsables et éthiquement réalisés. Les achats sont effectués avec une conscience de leur empreinte écologique, privilégiant les produits à faible impact environnemental, recyclables ou issus de ressources renouvelables. Cela comprend par exemple le choix de fournitures de bureau et l'utilisation de technologies économes en énergie.

2 SENSIBILISATION AUX PRATIQUES RESPONSABLES

Tous les membres de l'office notarial sont encouragés à prendre connaissance des pratiques d'achats responsables et de leur importance ainsi que de l'impact des décisions prises sur l'environnement et l'office notarial. Cette sensibilisation encourage la réflexion critique sur nos choix de consommation contribuant ainsi à développer une culture d'entreprise plus responsable et consciente.

3 SELECTION DES FOURNISSEURS

Nous sélectionnons les fournisseurs en considération des impacts économiques, sociaux et environnementaux des produits et services utiles à notre activité, ainsi que sur des critères stricts d'éthique et de respect des droits humains. Nous recherchons prioritairement des fournisseurs ayant une politique environnementale et qui offrent une transparence complète sur leur chaîne d'approvisionnement pouvant ainsi garantir l'origine éthique de leurs produits ou services. Cette démarche tend à minimiser les effets négatifs sur l'environnement et la société.

4 COOPERATION AVEC LES FOURNISSEURS

Nous veillons à entretenir une relation respectueuse avec les fournisseurs, à maintenir un dialogue constructif et ouvert dans un esprit de coopération. Lorsqu'un point n'est pas satisfaisant, nous tentons de travailler en collaboration avec les fournisseurs pour améliorer leurs pratiques de responsabilité sociale et environnementale plutôt que de les exclure sur la base de critères stricts.

5 INCLUSION ET DIVERSITE

Lorsque cela est possible nous encourageons la diversité et l'inclusion en sélectionnant des fournisseurs appartenant à des minorités ou à des entrepreneurs ou des entreprises sociales. Nous contribuons ainsi à offrir des opportunités égales pour tous et à renforcer l'innovation et la créativité à travers une diversité d'expériences.

6 SOUTIEN A L'ECONOMIE LOCALE

Lorsque cela est possible, nous favorisons l'achat de produits et services locaux pour soutenir l'économie locale et réduire les coûts et impacts du transport. Cette approche soutient non seulement la croissance économique régionale, mais renforce également les liens locaux.

7 RESPECT DES DROITS HUMAINS

Nous interrogeons nos fournisseurs, ainsi que tout nouveau fournisseur avant la conclusion de tout nouveau contrat, sur le respect des normes de travail et des droits humains, la lutte contre la discrimination et le harcèlement, la promotion de la diversité et de l'inclusion, le respect de la législation sur la durée du travail, la liberté syndicale, et le droit de négociation collective, l'interdiction du recours au travail illégal, le respect de la législation sociale, en l'absence d'informations de qualité disponibles sur le site internet dudit fournisseur ou prestataire.

ENVIRONNEMENT

Nous sommes déterminés à réduire notre impact sur l'environnement et à porter activement le développement durable au sein de l'office notarial mais aussi dans nos relations avec les Parties Prenantes.

1 REDUCTION DE L'EMPREINTE ECOLOGIQUE ET GESTION DES RESSOURCES

Nous nous engageons à minimiser notre empreinte écologique et à veiller à la préservation des ressources. Cela passe notamment par la réduction de notre consommation d'énergie, l'optimisation de l'utilisation des ressources matérielles, le choix des consommables en fonction de leur impact environnemental, la promotion du recyclage et par une utilisation responsable des fournitures de bureau au sein de l'office notarial.

2 MESURES CONCRETES

Des mesures concrètes sont activement mises en œuvre.

Pour la réduction de l'empreinte écologique, et afin de minimiser l'utilisation du papier, nous avons poursuivi la digitalisation des documents en adoptant des solutions numériques notamment pour l'archivage, et nous avons généralisé la signature électronique. Pour l'économie d'énergie, nous avons adopté des systèmes d'éclairage à faible consommation d'énergie, optimisé l'usage des équipements électroniques et mis en place des thermostats intelligents pour contrôler le chauffage et la climatisation. Nous sommes également attentifs au tri et au recyclage des déchets de bureau et avons un système de tri sélectif et de recyclage concernant le papier, le plastique, le verre et les cartouches d'encre. Nous invitons également par exemple les membres de l'office notarial et les Parties Prenantes à réduire les destinataires des courriels aux seules personnes concernées.

Pour la préservation des ressources, nous sommes vigilants sur le choix des fournitures de bureau et privilégions le papier recyclé, le matériel de bureau recyclable, les encres végétales. Nous avons instauré le télétravail pour le bien-être des collaborateurs et réduire les émissions de CO_2 liées aux déplacements de membres de l'office notarial.

Nous souhaitons que ces initiatives renforcent la culture de durabilité au sein de l'office notarial et encouragent chacun à contribuer positivement à l'environnement.

3 ENGAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous nous engageons à être acteur du développement durable. Nous sommes attentifs aux pratiques respectueuses de l'environnement de nos Parties Prenantes, et travaillons le plus possible avec des fournisseurs et partenaires qui partagent nos valeurs. La durabilité et l'écoresponsabilité sont importantes dans la sélection et l'évaluation des fournisseurs et partenaires.

4 INITIATIVES DE SENSIBILISATION ET D'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Nous sensibilisons nos membres aux économies d'énergie aux actions qui sont menées à cette fin et aux améliorations à venir.

SOCIAL ET DROITS HUMAINS

Dans le cadre de nos engagements envers la responsabilité sociale et le respect des droits humains, nous adoptons une approche proactive et engagée en interne, au sein de l'office notarial, et en externe, avec les Parties Prenantes.

1

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Nous nous engageons à respecter les droits fondamentaux de l'Homme, et notamment, la dignité et la valeur de la personne humaine, la vie privée des membres de l'office notarial, l'égalité entre les hommes et les femmes, le respect mutuel, et l'égalité de traitement entre tous les membres de l'office notarial.

2

HARCELEMENT ET VIOLENCE

Nous rejetons toute forme de harcèlement et de violence physique ou morale, et nous nous assurons d'offrir à nos collaborateurs un cadre de travail respectueux de leurs libertés individuelles et de leur vie privée.
Aucun membre de l'office notarial ne doit harceler un autre membre ou une Partie Prenante pour quelque raison que ce soit.

3

DROIT DU TRAVAIL

Nous respectons l'ensemble des règles juridiques applicables aux relations entre employeur et salarié dans le secteur privé, et garantissons des conditions de travail en accord avec la convention collective du notariat, notamment en matière de temps de travail, de rémunération et de protection sociale.

4

DIVERSITE ET INCLUSION

Nous nous engageons à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de notre office notarial par une politique de recrutement équitable, la valorisation des talents de toutes origines, et le respect de la pluralité des perspectives et des expériences. Nous reconnaissons que la diversité est une richesse qui contribue à la créativité, à l'innovation et à la performance.

5 EQUITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous nous engageons à assurer des conditions de travail équitables, sécuritaires et saines en assurant le respect d'un équilibre vie professionnelle/vie personnelle, des congés et de la santé physique et mentale des membres de l'office notarial. Nous assurons l'égalité hommes / femmes.
Nous nous opposons à toute forme de discrimination pour des motifs tirés des origines, des mœurs, de l'âge, du sexe, des opinions politiques ou religieuses, de l'appartenance syndicale d'une personne ou d'une situation de handicap.
L'hygiène et la sécurité au travail dépendent néanmoins de chacun d'entre nous et chaque membre doit veiller à ce que ses agissements n'entraînent aucun risque pour lui-même ou pour les autres.

6 BIEN-ETRE ET DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le bien-être de nos membres est une priorité. Nous soutenons le développement professionnel, la formation continue et l'évolution de carrière pour permettre à chacun de réaliser ses objectifs. Par ailleurs, nous veillons à créer un environnement de travail sain et sécurisé, où le respect et la formation sont des valeurs clés.

7 CONTRIBUTION SOCIALE ET ENGAGEMENTS

Notre responsabilité sociale va au-delà de notre activité notariale. Nous nous engageons dans des initiatives sociales et soutenons des projets. Ces engagements reflètent notre volonté de contribuer positivement à la société et de renforcer les relations avec des groupes de personnes ou des entités, notamment locales.

8 DIALOGUE ET COOPERATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Nous sommes convaincus de la nécessité d'établir un dialogue constructif et de collaborer étroitement avec les intervenants locaux. Engager des échanges est crucial pour saisir pleinement les défis propres à notre environnement proche et agir de façon responsable.
Ces engagements envers le social et les droits humains démontrent notre volonté d'agir en entreprise responsable, soucieuse de son impact sur ses membres et sur la société dans son ensemble. Ils sont le reflet de notre conviction que le succès professionnel va de pair avec le respect et la valorisation de chaque individu.

CONCLUSION

Par la présente charte, Allez & Associés réaffirme son engagement permanent à maintenir et à promouvoir les plus hauts standards dans ses activités, notamment par l'application de principes stricts concernant l'éthique, les achats responsables, l'environnement, le social et les droits humains.

Nous souhaitons maintenir la confiance et le respect des Parties Prenantes qui ne reposent pas uniquement sur notre expertise professionnelle, mais également sur la manière dont nous conduisons nos activités et interagissons avec le monde qui nous entoure.

Nous invitons chaque membre de notre office notarial ainsi que toute Partie Prenante, à adopter, soutenir et vivre les principes énoncés dans cette charte. C'est à travers notre engagement collectif et individuel que nous bâtirons un avenir responsable, équitable et durable.

En adhérant à cette charte, nous prenons non seulement un engagement envers nos propres standards, mais également un engagement envers toutes les Parties Prenantes. Ensemble, nous nous devons de porter la transparence, la responsabilité et l'excellence, afin que les décisions et actions d'aujourd'hui façonnent un acquis dont nous pourrons être fiers demain.

allez & associés notaires